

AUTANT DE PRIS

L'affaire n'a pas grande importance. Au Secrétariat du Parler français, il s'en produit tous les jours de pareilles, et nul n'est tenté d'en publier la nouvelle.

Mais celle-ci a cela de particulier qu'elle date de 1905 ! Si je la rappelle et fais connaître qu'elle a enfin abouti, c'est uniquement pour montrer comment, même en ces petites choses, il ne faut jamais désespérer, et qu'avec de la persévérance on finit par réussir.

Donc, il y a neuf ans, le 22 avril et le 8 mai 1905, le secrétaire de la Société du Parler français, s'adressant à la Compagnie québécoise de traction, d'éclairage et de force motrice — en d'autres termes, et plus simplement : à la Compagnie des *Petits Chars* de Québec — lui faisait remarquer que le texte *français* (?) de l'avis imprimé au verso de ses billets de correspondance était parfaitement ridicule, et demandait que ce texte fût modifié. Le gérant de la Compagnie accueillit favorablement ces observations et cette requête ; notre secrétaire s'empressa alors d'établir et de communiquer à la Compagnie un texte, où il avait fallu suivre d'aussi près et rendre aussi exactement que possible les phrases de la version anglaise, et qui n'avait donc rien de littéraire, mais qui au moins était français. Le gérant s'étant déclaré prêt à modifier la rédaction de cet avis, dès que les coupons déjà imprimés seraient écoulés, on pouvait espérer que bientôt disparaîtrait le risible baragouinage des bulletins de correspondance... [1]

On attendit. En protestant de nouveau, de temps en temps on attendit un an, deux ans... De nouveaux bulletins furent imprimés : l'ancien texte, incompréhensible et barbare, y était maintenu. On réclama encore, toujours en vain. On attendit et on réclama pendant neuf ans !

A la fin, notre Société allait abandonner la partie, quand, l'été dernier, un de ses membres dévoués, M. le notaire Robert de la Chevrotière, revint à la charge, et proposa de nouveau à la Compagnie notre texte de 1905.

(1) J'ai raconté cette *histoire* dans le *Bulletin*, 1909, vol. VII, p. 296, où j'ai reproduit les textes et la correspondance.

La Compagnie comprit qu'il suffisait d'avoir persévéré dans le ridicule pendant neuf ans. Elle vient d'adopter, avec quelques légères modifications (qui ne sont pas heureuses, mais qui n'ont pas d'importance), la version française que notre secrétaire lui avait proposée en 1905.

Il a fallu lutter pendant neuf ans pour obtenir ce résultat. Mais on l'a obtenu enfin !

Et cela encouragera peut-être ceux qui travaillent avec nous et dont les efforts ne sont pas tout de suite couronnés de succès. « Patience et longueur de temps... »

ANTOINE.

REVUES ET JOURNAUX

M. Henri Froidevaux a rendu compte, dans le *Polybiblion* de juillet dernier, du tome Ier de l'*Histoire du Canada* de Garneau (édition Hector Garneau), de *Louis Jolliet* par M. Ernest Gagnon, de *Montcalm et Lévis* par M. l'abbé H.-R. Casgrain.

A propos des retouches que M. Hector Garneau a faites au texte de son grand-père, M. Froidevaux écrit :

Cette *Histoire du Canada* est-elle bien celle qu'eût écrite François-Xavier Garneau, s'il eût vécu à notre époque? Aurait-il approuvé la manière d'agir de son petit-fils, qui a été reprendre dans les premières éditions des pages supprimées par l'auteur? C'est une question qu'il est permis de se poser.

A. R.
